

Rapport financier 2019

Exercice terminé le 31 décembre 2019

Nom : Mont-Royal

Code géographique : 66072

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

**Affaires municipales
et Habitation**

Québec 

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Nathalie Rhéaume, atteste la véracité du rapport financier
de Mont-Royal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.
(Nom de l'organisme)

Signature

Nathalie Rhéaume

Date

2020-06-05

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
États financiers audités	
Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	4
Rapport du vérificateur général	4.1
État des résultats	5
État de la situation financière	6
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État des gains et pertes de réévaluation	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers	9
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	10
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	11
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	12
Charges par objets	13
Fonds local d'investissement (FLI)	14
Fonds local de solidarité (FLS)	15
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	16
Excédent (déficit) accumulé	17
Avantages sociaux futurs	18
Renseignements financiers non audités	
Analyse des revenus	20
Analyse des charges	21

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de la Ville de Mont-Royal,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Ville de Mont-Royal (« la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Mont-Royal au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Mont-Royal inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S17, S18 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville.

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation.

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Brossard, Québec, 5 juin 2020

1 CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A108263

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

**ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		<u>Budget</u>	<u>Réalisations</u>	
		2019	2019	2018
Revenus				
Taxes	1	80 597 670	80 293 101	79 379 530
Compensations tenant lieu de taxes	2	495 230	564 137	479 017
Quotes-parts	3			
Transferts	4	573 500	1 177 346	5 922 935
Services rendus	5	2 831 000	2 565 184	2 635 540
Imposition de droits	6	7 800 300	13 124 215	9 880 389
Amendes et pénalités	7	1 066 000	812 689	1 100 030
Revenus de placements de portefeuille	8	38 750	35 671	161 920
Autres revenus d'intérêts	9	927 250	1 346 237	1 005 635
Autres revenus	10	2 057 500	4 054 923	3 865 667
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	96 387 200	103 973 503	104 430 663
Charges				
Administration générale	14	18 162 000	15 718 365	15 613 254
Sécurité publique	15	24 802 800	24 695 972	23 063 045
Transport	16	21 130 840	24 332 976	22 676 435
Hygiène du milieu	17	10 522 535	10 223 047	9 823 288
Santé et bien-être	18	923 500	898 286	885 055
Aménagement, urbanisme et développement	19	2 849 800	3 945 551	6 043 797
Loisirs et culture	20	18 087 525	17 778 164	16 112 522
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	1 033 300	963 077	668 942
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	97 512 300	98 555 438	94 886 338
Excédent (déficit) de l'exercice	25	(1 125 100)	5 418 065	9 544 325
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		101 834 837	92 290 512
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	27			
Solde redressé	28		101 834 837	92 290 512
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice				
	29		107 252 902	101 834 837

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S17.

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019	2018
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	35 521 555	15 962 300
Débiteurs (note 5)	2	12 523 937	14 636 034
Prêts (note 6)	3	35 000	40 000
Placements de portefeuille (note 7)	4	10 886	10 042 060
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6	318 000	312 000
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	48 409 378	40 992 394
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	11 156 873	9 967 737
Revenus reportés (note 12)	12	528 185	1 213 862
Dettes à long terme (note 13)	13	32 448 321	25 066 590
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14		
	15	44 133 379	36 248 189
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	4 275 999	4 744 205
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	17	102 337 468	96 440 159
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18		
Stocks de fournitures	19	639 435	614 348
Autres actifs non financiers (note 17)	20		36 125
	21	102 976 903	97 090 632
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	22	107 252 902	101 834 837

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		<u>Budget</u> 2019	<u>Réalisations</u> 2019	2018
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(1 125 100)	5 418 065	9 544 325
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 () (11 665 338) (9 857 650)
Produit de cession	3		2 028 049	
Amortissement	4		5 736 602	5 063 961
(Gain) perte sur cession	5		(1 996 622)	1 591
Réduction de valeur / Reclassement	6			
	7		(5 897 309)	(4 792 098)
Variation des propriétés destinées à la revente	8			
Variation des stocks de fournitures	9		(25 087)	(43 048)
Variation des autres actifs non financiers	10		36 125	(36 125)
	11		11 038	(79 173)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	12			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	13			
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	(1 125 100)	(468 206)	4 673 054
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	15		4 744 205	71 151
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	16			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17			
Solde redressé	18		4 744 205	71 151
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	19		4 275 999	4 744 205

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019	2018
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	5 418 065	9 544 325
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	5 736 602	5 063 961
Autres			
- (Gain) perte sur disposition	3	(1 996 622)	1 591
-	4		
	5	9 158 045	14 609 877
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	2 112 097	(5 011 081)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	1 189 136	(5 409 249)
Revenus reportés	9	(685 677)	185 879
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(6 000)	(62 000)
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	(25 087)	(43 048)
Autres actifs non financiers	13	36 125	(36 125)
	14	11 778 639	4 234 253
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(11 665 338)	(9 857 650)
Produit de cession	16	2 028 049	
	17	(9 637 289)	(9 857 650)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	18	()	()
Remboursement ou cession	19	36 174	(14 950)
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	()	10 000 000)
Cession	21	10 000 000	10 000 000
	22	10 036 174	(14 950)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	23	11 382 000	2 766 908
Remboursement de la dette à long terme	24	(3 910 700)	(6 723 808)
Variation nette des emprunts temporaires	25		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	(89 569)	35 606
Autres			
-	27		
-	28		
	29	7 381 731	(3 921 294)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
	30	19 559 255	(9 559 641)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	15 962 300	25 521 941
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	32		
Solde redressé	33	15 962 300	25 521 941
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)			
	34	35 521 555	15 962 300

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Mont-Royal (la Ville) est un organisme municipal créé le 1er janvier 2006, en vertu du décret 1075-2005 daté du 9 novembre 2005 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations L.R.Q., c. E-20.001*, date à laquelle les actifs, les passifs et les surplus sont partagés avec la Ville de Montréal. La Ville demeurera liée avec les municipalités reconstituées ainsi que la Ville de Montréal résiduelle par l'intermédiaire de l'agglomération de Montréal.

2. Principales méthodes comptables

La direction est responsable de la préparation des états financiers de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Les états financiers contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S17 et S18, la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée à la page S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice**Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des passifs, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

C) Actifs

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

a) Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille, qui sont principalement constitués de certificats de dépôts garantis sont comptabilisés au coût.

Si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'un placement subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état des résultats qu'au moment de sa réalisation.

Prêts

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte. L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

b) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation. Les immobilisations en cours de réalisation ne sont pas amorties. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes:

Infrastructures: 10 à 40 ans
Bâtiments: 25 et 40 ans
Améliorations locatives: 15 ans
Véhicule: 5 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau: 5 et 10 ans

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Machinerie, outillage et équipement: 5 à 20 ans
Autres: 1 et 10 ans

Moins-value

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Au cours de l'exercice, les stocks désuets d'une valeur de 3 094 \$ ont été radiés des livres.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis sur la durée des emprunts correspondants selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des constatations foncières et à des constatations de codifications prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Revenus reportés

Les revenus de loisir sont constatés lorsque les services sont rendus conformément aux conditions des accords.

Les revenus de Fonds de parc et terrains de jeux sont enregistrés dans l'exercice au cours duquel ils sont utilisés aux fins prescrites.

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Ville ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, pour lesquelles il existe une norme environnementale et que la contamination dépasse celle-ci, sont comptabilisées à titre de passif relatif aux frais d'assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la Ville en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

E) Revenus*Constatacion des revenus*

- Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial;
- Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisés lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement;
- Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications du rôle d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur;
- Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits;
- Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;
- Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal;
- Les revenus de placements de portefeuille et les autres revenus d'intérêts sur les placements sont constatés en fonction du temps écoulé;
- Les revenus de transferts sont constatés à l'état des résultats lors de l'enregistrement des charges et des coûts d'immobilisations auxquels ils se rapportent, dans la mesure où ils ont été autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité sont atteints, sauf si les stipulations dont sont assortis les transferts créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est inscrit dans les revenus reportés et est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont respectées.

Compte tenu de l'historique de paiement des gouvernements cédants, la Ville considère que les revenus de transferts sont autorisés par ceux-ci à partir du moment où les ententes qui les sous-tendent sont signées.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

F) Avantages sociaux futurs**Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux (RREM) auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées. Il en est de même pour le régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM).

Le régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités (RPSMCM) auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 ("la Loi"). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-valeur dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode dite de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la municipalité en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2019 selon la méthode suivante : valeur lissée de l'actif sur une période de 3 ans.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés fait l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

H) Instruments financiers

S.O.

I) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

La Ville a adopté le chapitre SP3430, « Opérations de restructuration » pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. Ce chapitre établit des normes sur la comptabilisation des opérations de restructuration et sur les informations à fournir à leur sujet, par les cédants et les cessionnaires qui transfèrent et reçoivent respectivement des actifs et/ou des passifs ainsi que la responsabilité des programmes ou activités auxquels ils se rattachent. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les montants comptabilisés ou sur les informations à fournir dans les états financiers de la Ville au cours de la période considérée.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019	2018
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie			
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	35 521 555	15 962 300
Découvert bancaire	2	()	()
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	3		
Autres éléments			
-	4		
-	5		
-	6		
-	7		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	8	35 521 555	15 962 300
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	9	8 088 371	7 329 991
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	10		
Note			
Fonds de roulement : 2 926 787 \$ (1 593 328 \$ en 2018)			
Fonds de parcs et terrains de jeux : 319 790 \$ (1 002 395 \$ en 2018)			
Réserve financière - Assurance : 425 020 \$ (445 020 \$ en 2018)			
Réserve financière - Élection : 195 332 \$ (136 000 \$ en 2018)			
Réserve financière - Remboursement de la dette à long terme : 3 766 050 \$ (3 868 608 \$ en 2018)			
Solde disponible des règlements d'emprunt fermés : 455 392 \$ (284 640 \$ en 2018)			
5. Débiteurs			
Taxes municipales	11	5 139 476	3 700 521
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	12		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	13	6 796 429	9 939 575
Gouvernement du Canada et ses entreprises	14	341 189	653 745
Organismes municipaux	15		
Autres			
- Avance, amende, facturation	16	246 843	342 193
-	17		
	18	12 523 937	14 636 034
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	19	2 926 077	2 561 607
Organismes municipaux	20		
Autres tiers	21		
	22	2 926 077	2 561 607
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	23	36 300	39 500
Note			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

6. Prêts

Prêts à un office d'habitation	24		
Prêts à un fonds d'investissement	25		
Autres			
- Prêt Club de curling VMR	26	35 000	40 000
-	27		
	28	35 000	40 000
Provision pour moins-value déduite des prêts	29		

Note

Prêt accordé au Club de curling de Mont-Royal, sans intérêt, remboursable sur une période de 10 ans, échéant en 2026.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019	2018
7. Placements de portefeuille			
Placements à titre d'investissement	30	10 886	42 060
Autres placements	31		10 000 000
	32	10 886	10 042 060
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	33		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	34		

Note

Le placement à titre d'investissement représente la quote-part de la Ville dans le fonds de garantie de franchise collective d'assurances de l'Union des municipalités du Québec.

Les autres placements de portefeuille sont composés de certificats de dépôts garantis portant intérêts à des taux de 2,26 % et 2,29 % échus au cours de l'exercice.

8. Avantages sociaux futurs**Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs**

Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	35	1 808 000	1 813 000
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	36	(1 490 000)	(1 501 000)
	37	<u>318 000</u>	<u>312 000</u>

Charge de l'exercice

Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	38	1 852 000	1 758 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	39	31 000	51 000
Régimes à cotisations déterminées	40		
Autres régimes (REER et autres)	41		
Régimes de retraite des élus municipaux	42	32 192	29 011
	43	<u>1 915 192</u>	<u>1 838 011</u>

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal**

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés.

La Loi prévoit un processus avec une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements à être apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel doit être prise ultimement par un arbitre. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches et l'ampleur des sommes en cause sont indéterminables, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2019.

9. Autres actifs financiers

Propriétés destinées à la revente (note 16)

44

Autres

45

46

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

2019

2018

10. Emprunts temporaires**11. Crédoiteurs et charges à payer**

Fournisseurs	47	4 138 755	3 902 914
Salaires et avantages sociaux	48	1 879 822	1 752 085
Dépôts et retenues de garantie	49	2 904 894	2 889 418
Provision pour contestations d'évaluation	50	1 783 800	1 163 500
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	51		
Assainissement des sites contaminés	52		
Autres			
- Intérêts courus sur la dette	53	181 602	139 820
- Autres provisions	54	268 000	120 000
-	55		
-	56		
-	57		
	58	11 156 873	9 967 737

Note**12. Revenus reportés**

Taxes perçues d'avance	59		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	60		
Fonds de développement des territoires	61		
Fonds parcs et terrains de jeux	62	319 789	1 002 395
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	63		
Société québécoise d'assainissement des eaux	64		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	65		
Autres contributions des promoteurs	66		
Fonds de redevances réglementaires	67		
Autres			
- Revenus des loisirs	68	208 396	211 467
-	69		
-	70		
-	71		
	72	528 185	1 213 862

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

						2019	2018
13. Dette à long terme							
		<u>Taux d'intérêt</u>		<u>Échéance</u>			
		<u>de</u>	<u>à</u>	<u>de</u>	<u>à</u>		
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,40	2,54	2020	2025	73	32 683 400	25 212 100
Obligations et billets en monnaies étrangères					74		
Gains (pertes) de change reportés					75		
					76		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					77		
Organismes municipaux					78		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					79		
Autres					80		
					81	32 683 400	25 212 100
Frais reportés liés à la dette à long terme					82	(235 079)	(145 510)
					83	32 448 321	25 066 590

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2019		
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres			
2020	84	92	4 773 600	100	109	117	4 773 600
2021	85	93	5 558 200	101	110	118	5 558 200
2022	86	94	7 569 600	102	111	119	7 569 600
2023	87	95	2 529 100	103	112	120	2 529 100
2024	88	96	10 919 600	104	113	121	10 919 600
2025 et +	89	97	1 333 300	105	114	122	1 333 300
	90	98	32 683 400	106	115	123	32 683 400
Intérêts et frais accessoires			107 ()		124 ()
	91	99	32 683 400	108	116	125	32 683 400

Note

	2019	2018
14. Actifs financiers nets (dette nette)		
Revenant à (à la charge de)		
L'organisme municipal	126	4 275 999
Tiers		
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	127 ()
Autres	128 ()
	129	4 275 999
		4 744 205

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

15. Immobilisations		<u>Solde au début</u>		<u>Addition</u>		<u>Cession / Ajustement</u>		<u>Solde à la fin</u>
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	130	13 889 663	158	2 497 259	185		212	16 386 922
Eaux usées	131	6 972 153	159	1 047 847	186		213	8 020 000
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	132	85 428 053	160	2 860 563	187	104 000	214	88 184 616
Autres	133	16 222 938	161	487 391	188		215	16 710 329
Réseau d'électricité	134		162		189		216	
Bâtiments	135	37 999 196	163	414 865	190		217	38 414 061
Améliorations locatives	136		164		191		218	
Véhicules	137	10 565 710	165	233 525	192	165 635	219	10 633 600
Ameublement et équipement de bureau	138	9 556 456	166	149 035	193		220	9 705 491
Machinerie, outillage et équipement divers	139	7 598 152	167	374 238	194		221	7 972 390
Terrains	140	5 003 028	168		195		222	5 003 028
Autres	141	740 056	169		196		223	740 056
	142	<u>193 975 405</u>	170	<u>8 064 723</u>	197	<u>269 635</u>	224	<u>201 770 493</u>
Immobilisations en cours	143	<u>6 478 463</u>	171	<u>3 600 615</u>	198		225	<u>10 079 078</u>
	144	<u>200 453 868</u>	172	<u>11 665 338</u>	199	<u>269 635</u>	226	<u>211 849 571</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	145	3 365 767	173	345 661	200		227	3 711 428
Eaux usées	146	2 691 866	174	172 777	201		228	2 864 643
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	147	49 557 728	175	2 608 332	202	104 000	229	52 062 060
Autres	148	10 092 168	176	511 666	203		230	10 603 834
Réseau d'électricité	149		177		204		231	
Bâtiments	150	16 725 073	178	1 234 161	205		232	17 959 234
Améliorations locatives	151		179		206		233	
Véhicules	152	7 987 235	180	325 934	207	134 208	234	8 178 961
Ameublement et équipement de bureau	153	8 804 211	181	219 335	208		235	9 023 546
Machinerie, outillage et équipement divers	154	4 049 605	182	318 736	209		236	4 368 341
Autres	155	740 056	183		210		237	740 056
	156	<u>104 013 709</u>	184	<u>5 736 602</u>	211	<u>238 208</u>	238	<u>109 512 103</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE	157	<u>96 440 159</u>					239	<u>102 337 468</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	240		243		245		247	
Amortissement cumulé	241	(_____)	244	(_____)	246	(_____)	248	(_____)
Valeur comptable nette	242	<u> </u>					249	<u> </u>

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

	2019	2018
16. Propriétés destinées à la revente		
Immeubles de la réserve foncière	250	
Immeubles industriels municipaux	251	
Autres	252	
	253	
<hr/>		
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	254	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	255	
<hr/>		
Note		
<hr/>		
17. Autres actifs non financiers		
Frais payés d'avance		
- Quote-part Fonds de garantie	256	36 125
-	257	
-	258	
Autres		
-	259	
-	260	
	261	36 125
<hr/>		
Note		
<hr/>		

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019****18. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée, en vertu de contrats de construction, de services, de location de véhicules lourds, d'achat d'équipements et de fourniture de matériel, échéant à différentes dates jusqu'en 2029, à verser une somme totale de 10 009 885 \$. Les paiements minimums exigibles en vertu de ces contrats pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

2020 :	8 170 951 \$
2021 :	1 059 867 \$
2022 :	715 721 \$
2023 :	44 765 \$
2024 :	3 447 \$
2025 à 2029 :	15 134 \$

19. Droits contractuels

La Ville a signé deux baux de location avec des restaurateurs pour l'utilisation des immeubles situés au 1275 chemin Dunkirk et au 3201 boulevard Graham, aux fins d'y exploiter des restaurants-terrasses. Ces baux prévoient le versement de loyers pour un montant total de 1 625 973 \$ sur une période s'échelonnant jusqu'en 2033.

La Ville a signé deux ententes avec les villes de Sainte-Anne-De-Bellevue et de Hampstead pour les services de répartition des appels de la sécurité publique. Ces ententes prévoient le versement de loyers pour un montant de 53 266 \$ jusqu'en 2021.

La Ville a signé une convention de gestion avec le Club de Curling de Mont-Royal (le Club) pour l'administration du club de curling dont les installations sont situées au 5, avenue Montgomery. Cette convention de gestion prévoit le versement à la Ville, d'une partie des recettes du Club totalisant 78 996 \$ jusqu'en 2025.

La Ville a signé un bail avec la compagnie Kraft Canada inc. pour la location d'une portion du chemin Montview. Ce bail prévoit le versement de loyers pour un montant total de 43 116 \$ jusqu'en 2022.

La Ville a signé un bail de location avec L'Atelier de menuiserie Nouveaux Horizons de Mont-Royal pour l'utilisation des locaux de l'édifice situé au 210 Dunbar, aux fins d'un atelier de menuiserie. Ce bail prévoit le versement de loyers pour un montant total de 2 553 \$ jusqu'en 2021.

La Ville a signé une entente avec la compagnie Communauto inc. pour la location de quatre espaces de stationnement extérieurs sur le terrain situé à l'Hôtel de Ville de Mont-Royal, au 90 avenue Roosevelt, aux fins d'offrir un service d'auto partage. Cette entente prévoit le versement de loyers pour un montant total de 4 415 \$ par année et les parties peuvent mettre fin à l'entente en tout temps avec un préavis de 60 jours.

La Ville a signé une entente de service avec la Ville de Montréal, arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, afin de permettre aux résidents du secteur Glenmount de bénéficier des services de sports, loisirs et bibliothèque de Ville de Mont-Royal aux mêmes conditions et tarifs que les résidents de Ville de Mont-Royal. En considération des services offerts par Ville de Mont-Royal aux résidents du secteur Glenmount, cette entente prévoit le versement, par la Ville de Montréal, d'un montant total de 137 970 \$ jusqu'en 2022.

Les revenus minimums à recevoir en vertu de ces baux, convention et ententes pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

2020 :	236 370 \$
--------	------------

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

2021 :	207 215 \$
2022 :	183 052 \$
2023 :	135 056 \$
2024 :	139 027 \$
2025 à 2029 :	1 045 569 \$

20. Passifs éventuels

S.O.

a) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2019	2018
262			

La Ville ne cautionne ni ne garantie aucune autre partie.

b) Auto-assurance

En matière d'assurance, la Ville couvre ses risques par un portefeuille d'assurances générales.

La Ville pourvoit par l'entremise d'une réserve aux couvertures du régime d'assurance vie applicable à certains employés retraités de Ville de Mont-Royal. La Ville a créé une réserve financière qui s'élève à 425 020 \$ au 31 décembre 2019 pour le financement de ce régime.

c) Poursuites

Au 31 décembre 2019, les réclamations en instance contre la Ville s'élèvent approximativement à 446 900 \$. Elles comprennent notamment des poursuites concernant des actions en dommages et intérêts. La Ville conteste ces réclamations et elle a établi des provisions au montant de 178 000 \$ à cet égard. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ces litiges. Cependant, les montants additionnels que la Ville pourrait, le cas échéant, devoir verser seront enregistrés dans les exercices au cours desquels ils se réaliseront.

Dans l'éventualité où il y aurait obligation d'acquitter ces réclamations, la Ville pourrait utiliser les ressources financières prévues à cette fin, soit : la provision pour réclamations, le montant porté dans son budget annuel de fonctionnement, les surplus non affectés, un règlement d'emprunt à cet effet ou une combinaison de ces diverses sources de financement.

d) Autres

S.O.

21. Actifs éventuels

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

22. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

23. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

24. Instruments financiers

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019****25 Agglomération de Montréal et Ville de Montréal**

La Ville fait partie de l'Agglomération de Montréal. Le conseil d'agglomération est une instance politique formée des élus et élues de Montréal et des 15 villes reconstituées, ayant des pouvoirs relatifs aux services communs touchant toute la population de l'île de Montréal, tels que la police, la sécurité incendie, la production de l'eau potable, le traitement des eaux usées, la gestion du réseau routier artériel et la cour municipale.

Au cours de l'exercice, la Ville a versé à l'Agglomération de Montréal une quote-part de 51 530 289 \$ (48 871 361 \$ en 2018) se détaillant comme suit :

- Quote-part générale de 45 675 859 \$ (45 086 896 \$ en 2018)
- Quote-part service de l'eau de 2 922 654 \$ (2 729 675 \$ en 2018)
- Quote-part tarifaire pour les compteurs d'eau de 0 \$ (1 346\$ en 2018)
- Quote-part premiers répondants de 174 782 \$ (177 628 \$ en 2018)
- Quote-part dettes et voirie artérielle de 74 651 \$ (135 464 \$ en 2018)
- Quote-part déficit exercice 2017 de 1 836 376 \$ (0\$ en 2018)
- Quote-part travaux admissibles à la TECQ de 503 259 \$ (470 352 \$ en 2018)
- Quote-part travaux admissibles à la FCCQ de 342 708 \$ (270 000 \$ en 2018)

Au cours de l'exercice la Ville a versé à l'Agglomération de Montréal un montant de 1 207 988 \$ (1 399 293 \$ en 2018) pour l'alimentation en eau potable.

Également, en vertu d'une entente entre les villes reconstituées et la Ville de Montréal, la Ville a versé une contribution de 1 034 002 \$ (984 615 \$ en 2018) pour les dépenses d'aménagement et de réaménagement du domaine public et les travaux d'infrastructures dans le secteur du centre-ville de Montréal.

Au cours de l'exercice, la Ville a versé à la Ville de Montréal une somme de 23 557 \$ (26 863 \$ en 2018) pour les services de déneigement du rond-point de l'Acadie et ses bretelles.

Au cours de l'exercice, la Ville a versé à la Ville de Montréal une somme de 7 360 \$ (0\$ en 2018) pour le programme climat municipalités.

Au cours de l'exercice la Ville a fourni à l'Agglomération de Montréal des services d'une valeur de 28 715 \$ (29 653 \$ en 2018) pour les activités qui lui ont été déléguées dans le cadre de l'entretien du réseau principal d'aqueduc.

26 Communauté métropolitaine de Montréal

La Ville fait partie de la CMM, un organisme de réglementation, de planification, de coordination et de financement dans l'exercice des compétences qui lui sont conférées par la Loi sur la communauté métropolitaine de Montréal (2000, chapitre 34) dans les domaines reliés à l'aménagement du territoire, au développement économique, au développement artistique ou culturel, au logement social, aux équipements, infrastructures, services et activités à caractère métropolitain, au transport en commun et au réseau artériel métropolitain, à la planification de la gestion des matières résiduelles, à l'assainissement de l'atmosphère et à l'assainissement des eaux.

Au cours de l'exercice, la Ville a versé à la CMM une contribution de 744 075 \$ (745 021 \$ en 2018).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

27 Provision pour contestations d'évaluation

Des contribuables résidentiels et non résidentiels ont contesté l'évaluation foncière de certaines propriétés inscrites au rôle pour les exercices 2014 à 2019. Actuellement, il est impossible de déterminer les pertes éventuelles que la Ville pourrait subir au cours des prochains exercices.

Une provision pour l'ensemble des contestations d'évaluation au montant de 1 783 800 \$ (1 163 500 \$ en 2018) a été inscrite à l'état de la situation financière pour pourvoir aux pertes potentielles.

Advenant des jugements défavorables pour la Ville concernant ces litiges, les pertes seraient portées en diminution de la provision et, si celle-ci s'avérait insuffisante, les pertes seraient imputées aux résultats de l'exercice en cours.

28 Flux de trésorerie

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Intérêts payés au cours de l'exercice	610 035 \$	572 258 \$
Intérêts reçus au cours de l'exercice	1 464 181 \$	1 152 488 \$

29 Évènements subséquents

Après la clôture de l'exercice, le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a annoncé que la COVID-19 pouvait être qualifiée de "pandémie". Cette annonce a déclenché la mise en place d'une série de mesures de santé publique et de mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Dès lors, par le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020, le gouvernement du Québec déclarait l'état d'urgence sanitaire et prenait certaines mesures afin de protéger la population. De plus, dans les jours qui suivirent, à l'exception de certains services essentiels, le gouvernement québécois ordonnait la fermeture notamment des écoles, des garderies, des entreprises et des commerces du Québec. L'état d'urgence sanitaire a été renouvelé jusqu'au 3 juin 2020.

Face à cette pandémie, la Ville a adopté plusieurs mesures spécifiques qui comprennent notamment la fermeture temporaire des bâtiments municipaux, des aires de jeu, d'installations sportives, des parcs canins, l'annulation des activités de loisirs de la session de printemps et de certains événements culturels et sportifs. La Ville a également reporté au 25 juin le deuxième versement des taxes foncières et suspendu l'imposition d'intérêts et de pénalités. Des mesures d'aide aux personnes vulnérables ont aussi été prises. La Ville continue d'assurer les services municipaux essentiels, comme l'accès à l'eau potable, les services de sécurité publique, la collecte des ordures et du recyclage, le nettoyage des rues et trottoirs, l'entretien sécuritaire des arbres et les services administratifs essentiels. Également depuis le 11 mai, le comptoir de service de la division Urbanisme et inspection accueille de nouveau le public, sur rendez-vous. De plus, à partir du 22 mai et de façon progressive, la Ville a rouvert les parcs canins, les courts de tennis, les jeux d'eau et les modules de jeu. Il est également possible d'emprunter des livres à la bibliothèque municipale.

En outre, la COVID-19 a aussi des incidences financières importantes telles la baisse de certains revenus et l'augmentation des dépenses liées au plan d'urgence. Également, la Ville s'attend à une incidence sur la valeur des actifs liés au régime de retraite, incidence qui serait atténuée par le fait que les actifs sont évalués selon la méthode de la valeur lissée sur une période de trois années. De plus, la Ville anticipe un déficit important de l'Agglomération de Montréal, auquel elle devra contribuer par l'entremise

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

d'une quote-part. Toutefois, il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient causer sur les résultats financiers et sur la situation financière de la Ville au cours des exercices futurs.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

	Budget 2019		Réalizations 2019		Réalizations 2018
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Revenus					
Fonctionnement					
Taxes	1	80 597 670	80 293 101	80 293 101	79 379 530
Compensations tenant lieu de taxes	2	495 230	564 137	564 137	479 017
Quotes-parts	3				
Transferts	4	573 500	536 775	536 775	586 986
Services rendus	5	2 831 000	2 565 184	2 565 184	2 635 540
Imposition de droits	6	7 800 300	13 124 215	13 124 215	9 880 389
Amendes et pénalités	7	1 066 000	812 689	812 689	1 100 030
Revenus de placements de portefeuille	8	38 750	35 671	35 671	161 920
Autres revenus d'intérêts	9	927 250	1 346 237	1 346 237	1 005 635
Autres revenus	10	2 057 500	3 197 536	3 197 536	3 865 667
Effet net des opérations de restructuration	11				
	12	96 387 200	102 475 545	102 475 545	99 094 714
Investissement					
Taxes	13				
Quotes-parts	14				
Transferts	15		640 571	640 571	5 335 949
Imposition de droits	16				
Autres revenus	17				
Contributions des promoteurs	18		857 387	857 387	
Autres	19				
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	20				
	21	96 387 200	103 973 503	103 973 503	104 430 663
	22				
	23				
	24				
	25				
	26				
	27				
	28				
	29				
	30				
	31				
	32				
	33				
	34				
Charges					
Administration générale	22	16 162 000	15 300 788	417 577	15 613 254
Sécurité publique	23	24 802 800	24 603 081	92 891	23 063 045
Transport	24	21 130 840	20 735 398	3 597 578	22 676 435
Hygiène du milieu	25	10 522 535	9 632 075	590 972	9 823 288
Santé et bien-être	26	923 500	898 286	898 286	885 055
Aménagement, urbanisme et développement	27	4 849 800	3 874 857	70 694	6 043 797
Loisirs et culture	28	18 087 525	16 811 274	966 890	16 112 522
Réseau d'électricité	29				
Frais de financement	30	1 033 300	963 077		668 942
Effet net des opérations de restructuration	31				
Amortissement des immobilisations	32				
	33	97 512 300	5 736 602	(5 736 602)	
	34	(1 125 100)	98 555 438	98 555 438	94 886 338
Excédent (déficit) de l'exercice			5 418 065	5 418 065	9 544 325

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		2019		2018
		Budget	Réalizations	Réalizations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(1 125 100)	5 418 065	9 544 325
Moins: revenus d'investissement	2	()	(1 497 958)	(5 335 949)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(1 125 100)	3 920 107	4 208 376
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations				
Amortissement	4		5 736 602	5 063 961
Produit de cession	5		2 028 049	
(Gain) perte sur cession	6		(1 996 622)	1 591
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8		5 768 029	5 065 552
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9		1 197 000	3 864 891
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11		1 197 000	3 864 891
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12		36 174	(14 950)
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15		36 174	(14 950)
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement				
Remboursement de la dette à long terme	16			
	17	(3 910 700)	(3 779 763)	(3 829 198)
	18	(3 910 700)	(3 779 763)	(3 829 198)
Affectations				
Activités d'investissement	19	()	(1 200 269)	(3 864 891)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			
Excédent de fonctionnement affecté	21	3 250 000	3 385 200	1 725 000
Réserves financières et fonds réservés	22	1 785 800	1 949 414	2 028 738
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	5 035 800	4 134 345	(111 153)
	26	1 125 100	7 355 785	4 975 142
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		11 275 892	9 183 518

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		<u>2019</u>	<u>2018</u>
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	1 497 958	5 335 949
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Acquisition			
Administration générale	2	(617 134)	(317 570)
Sécurité publique	3	(7 664)	(102 503)
Transport	4	(6 395 547)	(4 458 599)
Hygiène du milieu	5	(1 666 488)	(4 094 790)
Santé et bien-être	6	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	()	()
Loisirs et culture	8	(2 978 505)	(884 188)
Réseau d'électricité	9	()	()
	10	(11 665 338)	(9 857 650)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	11	(1 197 000)	(3 864 891)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	12	()	()
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	13	11 382 000	
Affectations			
Activités de fonctionnement	14	1 200 269	3 864 891
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	15		
Excédent de fonctionnement affecté	16	2 178 225	3 554 820
Réserves financières et fonds réservés	17	373 213	333 264
	18	3 751 707	7 752 975
	19	2 271 369	(5 969 566)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20	3 769 327	(633 617)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		Budget 2019	Réalizations 2019	Réalizations 2018
Rémunération	1	16 635 700	16 070 566	15 213 214
Charges sociales	2	5 281 500	4 572 730	4 423 346
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	3			
Ententes de services				
Services de transport collectif	4			
Autres services	5			
Autres biens et services	6	18 964 800	17 584 616	18 980 693
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	7	911 200	675 927	590 622
D'autres organismes municipaux	8			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	9			
D'autres tiers	10			
Autres frais de financement	11	122 100	287 150	78 320
Contributions à des organismes				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	12	53 319 500	53 308 366	50 600 997
Transferts	13			
Autres	14			
Autres organismes				
Transferts	15			
Autres	16	25 000	20 718	20 998
Amortissement des immobilisations	17		5 736 602	5 063 961
Autres				
- Éventualités	18	2 175 500	283 816	(118 849)
- Créances douteuses	19	17 000	8 875	16 142
- Réclamations	20	60 000	6 072	16 894
	21	97 512 300	98 555 438	94 886 338

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

2019

2018

RÉSULTATS

Revenus

Revenus sur les placements de portefeuille	1
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	2
Autres revenus	3
	4

Charges

Créances douteuses	
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	5
Variation de la provision pour moins-value	6
	7
Autres charges	8
	9
Excédent (déficit) de l'exercice	10

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs

Trésorerie et équivalents de trésorerie	11		
Placements de portefeuille	12		
Débiteurs	13		
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	14		
Provision pour moins-value	15	() (
	16		
	17		

Passifs

Créditeurs et charges à payer	18
Revenus reportés	19
Dettes à long terme	20
	21

Solde du Fonds local d'investissement	22
--	-----------

**VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE**

Libres	23
Supportant les engagements de prêts	24
Supportant les garanties de prêts	25
	26

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

2019

2018

RÉSULTATS

Revenus

Revenus sur les placements de portefeuille

1

Revenus sur les prêts aux entreprises

2

Autres revenus

3

4

Charges

Créances douteuses

Radiation de prêts

5

Variation de la provision pour moins-value

6

7

Intérêts sur la dette à long terme

8

Autres charges

9

10

Excédent (déficit) de l'exercice

11

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs

Trésorerie et équivalents de trésorerie

12

Placements de portefeuille

13

Débiteurs

14

Prêts aux entreprises

15

Provision pour moins-value

16

17

18

Passifs

Créditeurs et charges à payer

19

Revenus reportés

20

Dette à long terme

21

22

Solde du Fonds local de solidarité

Excédent affecté aux prêts aux entreprises

23

Excédent (déficit) non affecté

24

25

**VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE**

Libres

26

Supportant les engagements de prêts

27

28

Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
FONDS DE GESTION ET DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

2019

2018

RÉSULTATS

Revenus	
Revenus provenant de la gestion foncière	1
Revenus provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	2
	3
Charges	
Frais de gestion	
Salaires	4
Créances douteuses	5
Autres frais de gestion	6
	7
Activités et projets de mise en valeur du territoire	
-	8
-	9
-	10
-	11
-	12
-	13
	14
	15
Excédent (déficit) de l'exercice	16

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17
Placements de portefeuille	18
Débiteurs	19
Provision pour créances douteuses	20 () ()
	21
Autres	22
	23
Passifs	
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	24
Créditeurs et charges à payer	25
Revenus reportés	
Provenant de la gestion foncière	26
Provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	27
Autres	28
Autres	29
	30
Solde du Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	31

Note sur les autres actifs

Note sur les créditeurs et charges à payer

Note sur les autres revenus reportés

Note sur les autres passifs

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

	2019	2018
Excédent (déficit) accumulé		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 11 823 844	11 919 644
Excédent de fonctionnement affecté	2 19 615 259	17 298 377
Réserves financières et fonds réservés	3 7 769 989	6 329 002
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 () ()	
Financement des investissements en cours	5 (4 582 221)	(7 583 913)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6 72 626 031	73 871 727
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	
	8 107 252 902	101 834 837
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté		
Administration municipale	9 11 823 844	11 919 644
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	
	11 11 823 844	11 919 644
Excédent de fonctionnement affecté		
Administration municipale		
- Enlèvement de la neige	12 700 000	700 000
- Construction Centre récréatif	13 14 591 379	11 963 446
- Changements climatiques	14 600 000	
- Activités d'investissement	15 51 000	501 851
- Véhicules et équipements lourd	16 58 080	58 080
- Budget fonct. années futures	17 3 000 000	3 250 000
- Aménagement d'un parc	18 500 000	500 000
- Oeuvre d'art public	19 114 800	250 000
- Autres projets	20	75 000
	21 19 615 259	17 298 377
Organismes contrôlés et partenariats ¹		
-	22	
-	23	
-	24	
	25	
	26 19 615 259	17 298 377
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
- Élection	27 195 332	136 000
- Auto-assurance	28 425 020	445 020
- Remboursement de la dette	29 3 766 050	3 868 608
- Excédent de fina. fonds roul.	30 1 407	1 407
-	31	
	32 4 387 809	4 451 035
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
-	33	
-	34	
-	35	
	36	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	37 2 926 788	1 593 328
Organismes contrôlés et partenariats	38	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	39 455 392	284 639
Organismes contrôlés et partenariats	40	
Montant non réservé		
Administration municipale	41	
Organismes contrôlés et partenariats	42	
Fonds local d'investissement		
Fonds local de solidarité	43	
Autres		
- Fonds de stationnement	45	
-	46	
	47 3 382 180	1 877 967
	48 7 769 989	6 329 002

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

2019

2018

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)**Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables

Avantages sociaux futurs

Déficit initial au 1^{er} janvier 2007

Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite 49 () ()

Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs 50 () ()

Avantages postérieurs au 1^{er} janvier 2007Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008 51 () ()

Autres 52 () ()

Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs 53 () ()

54 () ()

Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement 55 () ()

Assainissement des sites contaminés 56 () ()

Appariement fiscal pour revenus de transfert 57 () ()

Autres

- 58 () ()

- 59 () ()

60 () ()

Mesures d'allègement fiscal transitoires

Modifications comptables du 1^{er} janvier 2000

Salaires et avantages sociaux 61 () ()

Intérêts sur la dette à long terme 62 () ()

Mesures relatives à la TVQ

Utilisation du fonds général 63 () ()

Utilisation du fonds de roulement 64 () ()

Mesure relative aux frais reportés 65 () ()

Autres

- 66 () ()

- 67 () ()

68 () ()

Financement à long terme des activités de fonctionnement

Mesure transitoire relative à la TVQ 69 () ()

Frais d'émission de la dette à long terme 70 () ()

Dette à long terme liée au FLI et au FLS 71 () ()

Autres

- 72 () ()

- 73 () ()

74 () ()

Éléments présentés à l'encontre des DCTP

Financement des activités de fonctionnement 75

Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement 76

Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI 77

Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement 78

Autres

- 79

80

81 () ()

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

	2019	2018
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	82 113 726	235
Investissements à financer	83 (4 695 947) ((7 584 148)
	84 (4 582 221)	(7 583 913)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations	85 102 337 468	96 440 159
Propriétés destinées à la revente	86	
Prêts	87 35 000	40 000
Placements de portefeuille à titre d'investissement	88 10 886	42 060
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	89	
	90 102 383 354	96 522 219
Ajustements aux éléments d'actif	91	1
	92 102 383 354	96 522 220
Éléments de passif correspondant		
Dettes à long terme	93 (32 448 321) (25 066 590)
Frais reportés liés à la dette à long terme	94 (235 079) (145 510)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	95 2 926 077	2 561 607
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	96	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	97	
	98 (29 757 323) (22 650 493)
Dettes en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	99 () ()
	100 (29 757 323) (22 650 493)
	101 72 626 031	73 871 727

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville de Mont-Royal parraine un régime de retraite à prestations déterminées. Le régime de retraite à prestations déterminées offert à l'ensemble des salariés est contributif. Ce régime prévoit des prestations basées sur les salaires de carrière indexés jusqu'à la cessation de participation pour les cols bleus syndiqués et les cols blancs syndiqués et sur les salaires de fin de carrière pour les cadres et les professionnels.

Les rentes étaient indexées partiellement après la retraite mais, tel que prescrit par la Loi RRSM, cette indexation automatique a été abolie pour les participants actifs.

Selon la dernière évaluation actuarielle du Régime déposée auprès de Retraite Québec au 31 décembre 2016, la situation financière du Régime au 31 décembre 2016 était la suivante :

Volet antérieur

Le volet antérieur au 1er janvier 2014 du Régime était capitalisé à 96,6 % et le degré de solvabilité était de 81,8 %. Le déficit actuariel du volet antérieur au 1er janvier 2014 du Régime sur base de capitalisation s'élevait à 2 001 100 \$ et le manque d'actif sur base de solvabilité s'élevait à 13 430 300 \$ au 31 décembre 2016. Des cotisations additionnelles de 333 400 \$ sont requises afin d'éliminer le déficit sur base de capitalisation au cours des années suivant la date de l'évaluation actuarielle.

Nouveau volet

Le volet postérieur au 31 décembre 2013 du Régime était capitalisé à 100 % et le degré de solvabilité était de 87,1 %. Le déficit actuariel du volet postérieur au 31 décembre 2013 du Régime sur base de capitalisation s'élevait à 0 \$ et le manque d'actif sur base de solvabilité s'élevait à 858 700 \$ au 31 décembre 2016.

Les cotisations requises au Régime en 2017 pour les participants actifs sont de 3,6 % du salaire pour les cols bleus syndiqués et les cols blancs syndiqués et de 3,0 % pour les cadres et les professionnels. Le coût du service courant de l'employeur correspond à 14,2 % de la masse salariale cotisable des cols bleus syndiqués et des cols blancs syndiqués actifs depuis 2014 et de 14,7 % de la masse salariale cotisable des cadres et des professionnels actifs depuis 2014.

Les cotisations requises au Régime en 2018 et 2019 pour les participants actifs sont de 7,04 % du salaire pour les cols bleus syndiqués et les cols blancs syndiqués et de 6,89 % pour les cadres et les professionnels. Le coût du service courant de l'employeur correspond à 12,53 % de la masse salariale cotisable des cols bleus syndiqués et des cols blancs syndiqués actifs depuis 2014 et de 13,41 % de la masse salariale cotisable des cadres et des professionnels actifs depuis 2014.

En 2016, la table de mortalité utilisée est la table CPM-2014 avec projection générationnelle des améliorations futures de la longévité selon l'échelle d'amélioration CPM-B. La table de mortalité a été modifiée depuis la dernière évaluation actuarielle afin de refléter une meilleure estimation à long terme.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 1 813 000	1 782 000
Charge de l'exercice	4 (1 852 000)	(1 758 000)
Cotisations versées par l'employeur	5 1 847 000	1 789 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 <u>1 808 000</u>	<u>1 813 000</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 76 128 000	72 716 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (76 128 000)	(72 716 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 1 808 000	1 813 000
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 1 808 000	1 813 000
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 <u>1 808 000</u>	<u>1 813 000</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 76 128 000	72 716 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (76 128 000)	(72 716 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ()	()
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 2 150 000	2 048 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20 2 150 000	2 048 000
Cotisations salariales des employés	21 (827 000)	(771 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ()	()
	23 1 323 000	1 277 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 330 000	298 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres		
- Coti. fonds de stabilisation	29 208 000	192 000
	30	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31 <u>1 861 000</u>	<u>1 767 000</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32 3 822 000	3 690 000
Rendement espéré des actifs	33 (3 831 000)	(3 699 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34 (9 000)	(9 000)
Charge de l'exercice	35 <u>1 852 000</u>	<u>1 758 000</u>

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36 3 998 000	2 827 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37 (3 831 000)	(3 699 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38 167 000	(872 000)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39 (492 000)	543 000
Prestations versées au cours de l'exercice	40 (3 260 000)	(2 842 000)
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41 77 678 000	69 209 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	44 2 635 000	2 330 000
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45 1 514 000	941 000
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46 10	10
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47 5,29 %	5,29 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48 5,29 %	5,29 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49 3,50 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques		
- CPM 2014 - CPM-B	51	
-	52	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
--	---	------------------------------------

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

	53	1	54
--	----	---	----

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

La Ville parraine un régime d'assurance collective à la retraite, offrant des protections d'assurance vie et de soins de santé à la retraite.

Assurance vie

Les groupes d'employés suivants ont droit à une protection de 10 000 \$ auto-assurée et entièrement payée par la Ville de Mont-Royal:

- Cadres retraités avant le 1er décembre 1995 à l'exception d'un cas spécial pour un cadre qui a pris sa retraite en février 1996.
- Cols bleus et cols blancs retraités avant le 1er janvier 2004.

Soins de santé

Les groupes d'employés suivants ont droit à une protection pour les soins de santé au moment de la retraite payée à 50 % par la Ville de Mont-Royal:

- Les membres de l'état-major des pompiers retraités avant le 31 décembre 2005.
- Cadres futurs retraités et retraités.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (1 501 000)	(1 532 000)
Charge de l'exercice	56 (31 000)	(51 000)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 42 000	82 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 <u>(1 490 000)</u>	<u>(1 501 000)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (1 454 000)	(1 311 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (1 454 000)	(1 311 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (36 000)	(190 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (1 490 000)	(1 501 000)
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 <u>(1 490 000)</u>	<u>(1 501 000)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()	()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()	()
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 41 000	45 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72 <u>41 000</u>	<u>45 000</u>
Cotisations salariales des employés	73 ()	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ()	()
	75 41 000	45 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76 (53 000)	(40 000)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
Autres		
-	81	
-	82	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	<u>(12 000)</u>	<u>5 000</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	<u>43 000</u>	<u>46 000</u>
Rendement espéré des actifs	()	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	<u>43 000</u>	<u>46 000</u>
Charge de l'exercice	<u>31 000</u>	<u>51 000</u>
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89 ()	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91 (101 000)	134 000
Prestations versées au cours de l'exercice	92 42 000	82 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96 11	11
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97 2,75 %	3,25 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98 %	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99 %	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100 %	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101 7,10 %	7,40 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102 4,90 %	4,90 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103 2 030	2 029
Autres hypothèses économiques		
- Mortalité CPM2014 - CPM-B	104	
-	105	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 106 _____

Description des régimes et autres renseignements

	2019	2018
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107	
Régime volontaire d'épargne-retraite	108	
Régime de retraite simplifié	109	
Régime de retraite par financement salarial	110	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	111	
Autres régimes	112	
	113	

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 114 _____

Description des régimes et autres renseignements

	2019	2018
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur	115	

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2019	2018
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	116	6
	6	6

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2019</u>	<u>2018</u>
Cotisations des élus au RREM	117	<u>9 553</u>	<u>8 609</u>
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	118	32 192	29 011
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	119	<u>32 192</u>	<u>29 011</u>
	120		

Note

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité

TAXES		Budget 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	78 097 670	77 792 847	76 936 834
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	5			
Activités de fonctionnement	6			
Activités d'investissement	7			
Autres	8			
	9	78 097 670	77 792 847	76 936 834
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	10	2 500 000	2 500 254	2 442 696
Égout	11			
Traitement des eaux usées	12			
Matières résiduelles	13			
Autres				
-	14			
-	15			
-	16			
Centres d'urgence 9-1-1	17			
Service de la dette	18			
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	2 500 000	2 500 254	2 442 696
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	2 500 000	2 500 254	2 442 696
	27	80 597 670	80 293 101	79 379 530

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	Budget 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES			
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement			
Taxes sur la valeur foncière	28		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	29		
Taxes d'affaires	30		
Compensations pour les terres publiques	31		
	32		
Immeubles des réseaux			
Santé et services sociaux	33		
Cégeps et universités	34	19 984	56 558
Écoles primaires et secondaires	35	462 666	410 096
	36	482 650	466 654
Autres immeubles			
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux			
Taxes sur la valeur foncière	37		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	38		
Taxes d'affaires	39		
	40		
	41	482 650	466 654
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES			
Taxes sur la valeur foncière	42	12 580	12 363
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	43		
Taxes d'affaires	44		
	45	12 580	12 363
ORGANISMES MUNICIPAUX			
Taxes sur la valeur foncière	46		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	47		
	48		
AUTRES			
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	49		
Autres	50		
	51		
	52	495 230	479 017

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

	Budget 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
TRANSFERTS			
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT			
Administration générale	53		
Sécurité publique			
Police	54		
Sécurité incendie	55		
Sécurité civile	56		
Autres	57		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	58		
Enlèvement de la neige	59		
Autres	60		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	61		
Transport adapté	62		
Transport scolaire	63		
Autres	64		
Transport aérien	65		
Transport par eau	66		
Autres	67		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	68		
Réseau de distribution de l'eau potable	69	53 037	
Traitement des eaux usées	70		
Réseaux d'égout	71		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	72	203 200	216 535
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	73		
Tri et conditionnement	74		
Autres	75		
Autres	76		
Cours d'eau	77		
Protection de l'environnement	78		
Autres	79		
Santé et bien-être			
Logement social	80		
Sécurité du revenu	81		
Autres	82		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	83		
Rénovation urbaine	84		
Promotion et développement économique	85		
Autres	86		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	87	4 000	3 776
Activités culturelles			
Bibliothèques	88	56 300	48 300
Autres	89	50 000	50 000
Réseau d'électricité	90		
	91	313 500	318 611

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT			
Administration générale	92		
Sécurité publique			
Police	93		
Sécurité incendie	94		
Sécurité civile	95		
Autres	96		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	97		
Enlèvement de la neige	98		
Autres	99		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	100		
Transport adapté	101		
Transport scolaire	102		
Autres	103		
Transport aérien	104		
Transport par eau	105		
Autres	106		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	107		
Réseau de distribution de l'eau potable	108	257 299	3 564 289
Traitement des eaux usées	109		
Réseaux d'égout	110	383 272	1 765 160
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	111		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	112		
Tri et conditionnement	113		
Autres	114		
Autres	115		
Cours d'eau	116		
Protection de l'environnement	117		
Autres	118		
Santé et bien-être			
Logement social	119		
Sécurité du revenu	120		
Autres	121		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	122		
Rénovation urbaine	123		
Promotion et développement économique	124		
Autres	125		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	126		6 500
Activités culturelles			
Bibliothèques	127		
Autres	128		
Réseau d'électricité	129		
	130	640 571	5 335 949

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
TRANSFERTS DE DROIT			
Regroupement municipal et réorganisation municipale	131		
Péréquation	132		
Neutralité	133		
Partage des redevances sur les ressources naturelles	134		
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135	260 000	226 352
Fonds de développement des territoires	136		268 375
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Droits d'immatriculation	137		
Autres	138		
	139	260 000	226 352
TOTAL DES TRANSFERTS	140	573 500	1 177 346
			5 922 935

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

SERVICES RENDUS	Budget 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX			
Administration générale			
Greffes et application de la loi	141		
Évaluation	142		
Autres	143		
	144		
Sécurité publique			
Police	145		
Sécurité incendie	146		
Sécurité civile	147		
Autres	148		
	149		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	150		
Enlèvement de la neige	151		
Autres	152		
Transport collectif	153		
Autres	154		
	155		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	156	36 900	28 715
Réseau de distribution de l'eau potable	157		29 653
Traitement des eaux usées	158		
Réseaux d'égout	159		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés			
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	161		
Tri et conditionnement	162		
Autres	163		
Autres	164		
Cours d'eau	165		
Protection de l'environnement	166		
Autres	167		
	168	36 900	28 715
			29 653
Santé et bien-être			
Logement social			
Autres	169		
	170		
	171		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage			
Rénovation urbaine	172		
Promotion et développement économique	173		
Autres	174		
	175		
	176		
Loisirs et culture			
Activités récréatives			
Activités culturelles	177		
Bibliothèques	178		
Autres	179		
	180		
Réseau d'électricité	181		
	182	36 900	28 715
			29 653

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)	Budget 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
AUTRES SERVICES RENDUS			
Administration générale			
Greffe et application de la loi	183		
Évaluation	184		
Autre	185	117 434	189 861
	186	117 434	189 861
Sécurité publique			
Police	187		
Sécurité incendie	188		
Sécurité civile	189		
Autres	190	115 173	95 511
	191	115 173	95 511
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	192		
Enlèvement de la neige	193		
Autres	194	28 325	50 067
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	195		
Transport adapté	196		
Transport scolaire	197		
Autres	198		
Autres	199	92 028	35 720
	200	120 353	85 787
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable			
	201		
Réseau de distribution de l'eau potable			
	202		
Traitement des eaux usées			
	203		
Réseaux d'égout			
	204		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés			
	205		
Matières recyclables			
	206		
Autres			
	207		
Cours d'eau			
	208		
Protection de l'environnement			
	209		
Autres	210	6 861	16 282
	211	6 861	16 282
Santé et bien-être			
Logement social			
	212		
Sécurité du revenu			
	213		
Autres			
	214		
	215		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage			
	216		
Rénovation urbaine			
	217		
Promotion et développement économique			
	218		
Autres	219	104 867	106 512
	220	104 867	106 512
Loisirs et culture			
Activités récréatives			
	221	972 477	958 917
Activités culturelles			
Bibliothèques	222	44 884	36 081
Autres	223	1 054 420	1 116 936
	224	2 071 781	2 111 934
Réseau d'électricité			
	225		
	226	2 536 469	2 605 887
TOTAL DES SERVICES RENDUS	227	2 565 184	2 635 540

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		Budget 2019	Réalizations 2019	Réalizations 2018
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	228	1 150 300	4 595 858	1 362 802
Droits de mutation immobilière	229	6 650 000	8 528 357	8 517 587
Droits sur les carrières et sablières	230			
Autres	231			
	232	7 800 300	13 124 215	9 880 389
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	233	1 066 000	812 689	1 100 030
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	234	38 750	35 671	161 920
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	235	927 250	1 346 237	1 005 635
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	236		1 996 622	(1 591)
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	237	2 050 000	1 197 000	3 864 891
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	238			
Contributions des promoteurs	239			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Taxe sur l'essence	240			
Contributions des organismes municipaux	241			
Autres contributions	242		857 387	
Redevances réglementaires	243			
Autres	244	7 500	3 914	2 367
	245	2 057 500	4 054 923	3 865 667
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	246			

**ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

	Budget 2019		Réalizations 2019		Réalizations 2018
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
Conseil	1	674 200	464 936	464 936	526 980
Greffier et application de la loi	2	1 836 400	1 595 324	1 612 019	1 493 764
Gestion financière et administrative	3	4 318 700	3 724 295	99 486	3 652 701
Évaluation	4	405 800	405 778	405 778	380 000
Gestion du personnel	5	827 800	975 037	975 037	772 068
Autres					
- Bâtiments et autres	6	4 544 600	4 581 192	301 396	5 627 411
- Agglomération de Montréal	7	3 554 500	3 554 226	3 554 226	3 160 330
	8	16 162 000	15 300 788	417 577	15 718 365
					15 613 254
SÉCURITÉ PUBLIQUE					
Police	9	14 456 500	14 456 461	28 283	13 532 183
Sécurité incendie	10	8 055 700	8 055 680	19 329	7 560 629
Sécurité civile	11	34 200	34 222	34 222	32 500
Autres	12	2 256 400	2 056 718	45 279	1 937 733
	13	24 802 800	24 603 081	92 891	23 063 045
TRANSPORT					
Réseau routier					
Voirie municipale	14	3 028 735	2 666 730	2 986 620	5 170 410
Enlèvement de la neige	15	4 024 015	4 195 630	268 724	3 814 461
Éclairage des rues	16	643 045	536 083	41 706	576 250
Circulation et stationnement	17	669 445	571 477	571 477	565 860
Transport collectif					
Transport en commun	18	12 516 300	12 516 144	12 516 144	12 127 263
Transport aérien	19				
Transport par eau	20				
Autres	21	249 300	249 334	300 528	422 191
	22	21 130 840	20 735 398	3 597 578	22 676 435
					24 332 976

**ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

	Budget 2019		Réalizations 2019		Réalizations 2018
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Non audité					
HYGIÈNE DU MILIEU					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	4 699 700	4 658 260	4 658 260	4 625 291
Réseau de distribution de l'eau potable	24	1 636 190	1 292 375	1 646 447	1 622 317
Traitement des eaux usées	25				
Réseaux d'égout	26	1 277 345	885 855	1 058 632	1 121 776
Matériaux résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés					
Collecte et transport	27	473 600	456 222	456 222	426 047
Élimination	28	1 613 300	1 613 335	1 613 335	1 242 000
Matériaux recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	29	418 900	366 365	399 292	383 205
Tri et conditionnement	30				
Matériaux organiques					
Collecte et transport	31	202 900	174 911	206 107	215 958
Traitement	32				
Matériaux secs	33	90 500	74 852	74 852	59 408
Autres	34				
Plan de gestion	35				
Autres	36				
Cours d'eau	37				
Protection de l'environnement	38	110 100	109 900	109 900	127 286
Autres	39				
	40	10 522 535	9 632 075	10 223 047	9 823 288
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE					
Logement social	41	557 000	549 697	549 697	548 368
Sécurité du revenu	42				
Autres	43	366 500	348 589	348 589	336 687
	44	923 500	898 286	898 286	885 055
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT					
Aménagement, urbanisme et zonage	45	1 111 300	1 009 420	1 080 114	993 740
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux	46				
Autres biens	47	136 900	136 889	136 889	111 300
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	48	308 100	239 675	239 675	211 527
Tourisme	49				
Autres	50	1 259 300	1 257 651	1 257 651	834 539
Autres	51	2 034 200	1 231 222	1 231 222	3 892 691
	52	4 849 800	3 874 857	3 945 551	6 043 797

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	Budget 2019		Réalizations 2019		Réalizations 2018
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Non audité					
LOISIRS ET CULTURE					
Activités récréatives					
Centres communautaires	53	1 105 520	952 779	75 444	1 028 223
Patinoires intérieures et extérieures	54	1 543 750	1 495 219	152 904	1 648 123
Piscines, plages et ports de plaisance	55	1 090 860	942 621	96 962	1 039 583
Parcs et terrains de jeux	56	6 721 275	6 040 892	232 996	6 273 888
Parcs régionaux	57				
Expositions et foires	58				
Autres	59	850 700	850 502	60 466	869 662
	60	11 312 105	10 282 013	618 772	10 900 785
Activités culturelles					
Centres communautaires	61	1 738 120	1 504 753		1 504 753
Bibliothèques	62	3 206 600	3 141 011	348 118	3 489 129
Patrimoine					
Musées et centres d'exposition	63				
Autres ressources du patrimoine	64	100 000	152 828		152 828
Autres	65	1 730 700	1 730 669		1 730 669
	66	6 775 420	6 529 261	348 118	6 877 379
	67	18 087 525	16 811 274	966 890	17 778 164
	68				
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ					
FRAIS DE FINANCEMENT					
Dettes à long terme					
Intérêts	69	823 700	598 767		598 767
Autres frais	70	87 500	77 160		77 160
Autres frais de financement					
Avantages sociaux futurs	71	95 000	34 000		34 000
Autres	72	27 100	253 150		253 150
	73	1 033 300	963 077		963 077
	74				
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION					
	75		5 736 602	(5 736 602)	

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2019

Nom : Mont-Royal

Code géographique : 66072

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

Affaires municipales
et Habitation

Québec 

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Autres renseignements financiers non audités	
Acquisition d'immobilisations par catégories	3
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations	3 4
Analyse de la dette à long terme	5
Endettement total net à long terme	6
Analyse de la charge de quotes-parts	7
Acquisition d'immobilisations par objets	8
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales	11
Rémunération des élus	12
Questionnaire	

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité

		Réalizations 2019	Réalizations 2018
IMMOBILISATIONS			
Infrastructures			
Conduites d'eau potable			
Usines de traitement de l'eau potable	1	682 700	2 679 094
Usines et bassins d'épuration	2		
Conduites d'égout	3		
Sites d'enfouissement et incinérateurs	4	933 788	1 416 160
Chemins, rues, routes et trottoirs	5		
Ponts, tunnels et viaducs	6	3 437 942	2 969 891
Systèmes d'éclairage des rues	7		(43 201)
Aires de stationnement	8	63 228	
Parcs et terrains de jeux	9		427 987
Autres infrastructures	10	351 618	174 743
Réseau d'électricité	11	2 553 465	70 346
	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs			
Édifices communautaires et récréatifs	13	135 729	503 458
Améliorations locatives	14	2 514 897	709 445
	15		10 709
Véhicules			
Véhicules de transport en commun			
Autres	16		
	17	114 529	102 503
Ameublement et équipement de bureau	18	365 613	255 208
Machinerie, outillage et équipement divers	19	399 839	582 714
Terrains	20		
Autres	21	111 990	(1 407)
	22	11 665 338	9 857 650

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité

Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable			
Usines de traitement de l'eau potable	23	682 700	2 679 094
Usines et bassins d'épuration	24		
Conduites d'égout	25		
Autres infrastructures	26	933 788	1 416 160
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)	27	6 406 253	3 599 766
Conduites d'eau potable			
Usines de traitement de l'eau potable	28		
Usines et bassins d'épuration	29		
Conduites d'égout	30		
Autres infrastructures	31		
Autres immobilisations	32		
	33	3 642 597	2 162 630
	34	11 665 338	9 857 650

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

<i>Non audité</i>		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	3 868 608	1 997 442	2 100 000	3 766 050
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5				
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	18 781 885	8 889 158	1 679 770	25 991 273
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	22 650 493	10 886 600	3 779 770	29 757 323
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	2 561 607	495 400	130 930	2 926 077
Organismes municipaux	10				
Autres tiers	11				
	12	2 561 607	495 400	130 930	2 926 077
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	13				
	14	2 561 607	495 400	130 930	2 926 077
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	15				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	2 561 607	495 400	130 930	2 926 077
	19	25 212 100	11 382 000	3 910 700	32 683 400
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	25 212 100	11 382 000	3 910 700	32 683 400

Note

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité**Administration municipale**

Dette à long terme	1	32 683 400
--------------------	---	------------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	4 695 947
---------------------------------------	---	-----------

Activités de fonctionnement à financer	3	
--	---	--

Dette en cours de refinancement	4	
---------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

-	5	
---	---	--

-	6	
---	---	--

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé		
-------------------	--	--

Fonds d'amortissement	7	
-----------------------	---	--

Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8	3 766 050
--	---	-----------

Débiteurs	9	2 926 077
-----------	---	-----------

Revenus futurs découlant des ententes		
---------------------------------------	--	--

conclues avec le gouvernement du Québec	10	
---	----	--

Autres montants	11	
-----------------	----	--

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	12	
--	----	--

Autres		
--------	--	--

- Solde disp. règl. emp. fermés	13	455 392
---------------------------------	----	---------

-	14	
---	----	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	15	30 231 828
---	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats

Endettement net à long terme	17	30 231 828
------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté	18	
---------------------------------	----	--

Communauté métropolitaine	19	335 240
---------------------------	----	---------

Autres organismes	20	4 842 619
-------------------	----	-----------

Endettement total net à long terme	21	35 409 687
------------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme		
--	--	--

de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	22	70 035 000
--	----	------------

Moins: Sommes affectées au remboursement de la dette à		
--	--	--

long terme de l'agglomération	23	
-------------------------------	----	--

	24	70 035 000
--	----	------------

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	25	105 444 687
--	----	-------------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	26	
---	----	--

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 25 ci-dessus, et à la ligne 21, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	27	
--	----	--

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité

		Budget 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1			
Évaluation	2	405 800	405 778	380 000
Autres	3	7 383 600	7 381 984	8 103 292
Sécurité publique				
Police	4	14 456 500	14 456 461	13 503 900
Sécurité incendie	5	8 055 700	8 055 680	7 541 300
Sécurité civile	6	34 200	34 222	32 500
Autres	7	244 400	244 445	194 600
Transport				
Réseau routier	8	113 800	113 762	172 500
Transport collectif	9	12 516 300	12 516 144	12 127 263
Autres	10	249 300	249 334	268 800
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	3 425 900	3 425 913	3 201 346
Matières résiduelles	12	1 613 300	1 613 335	1 242 000
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14	110 100	109 900	119 926
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16	557 000	549 697	548 368
Autres	17	78 200	78 222	69 500
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	63 600	63 556	55 600
Rénovation urbaine	19	136 900	136 889	111 300
Promotion et développement économique	20	1 259 300	1 257 651	834 539
Autres	21	34 200	34 222	27 800
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	850 700	850 502	801 363
Activités culturelles	23	1 730 700	1 730 669	1 265 100
Réseau d'électricité	24			
	25	53 319 500	53 308 366	50 600 997

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019***Non audité*

		2019	2018
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	11 665 338	9 857 650
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	11 665 338	9 857 650

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité	Effectifs personnes/ année²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total¹
Administration municipale						
1	31,00	35,00	44 100,00	3 785 039	980 274	4 765 313
2	11,50	35,00	20 894,00	902 172	256 486	1 158 658
3	141,00	35,00	257 286,00	6 017 186	1 799 174	7 816 360
4	83,00	38,00	164 030,00	5 105 658	1 444 168	6 549 826
5						
6						
7						
8	266,50		486 310,00	15 810 055	4 480 102	20 290 157
9	7,00			260 511	92 628	353 139
10	273,50			16 070 566	4 572 730	20 643 296

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

	Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
	Fonctionnement	Investissement			
11					
Transport en commun					
Eau et égout					
12					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	53 037	75 131	182 168	310 336	
13					
Réseau de distribution de l'eau potable					
14					
Traitement des eaux usées		111 915	271 357	383 272	
15					
Réseaux d'égout	483 738			483 738	
16					
Autres	536 775	187 046	453 525	1 177 346	
17					

**FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité

		2019	2018
Administration générale			
Grefe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	310 260	91 814
	4	310 260	91 814
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8	1 413	1 129
	9	1 413	1 129
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	466 748	382 706
Enlèvement de la neige	11	8 758	9 245
Autres	12	44 324	27 394
Transport collectif	13	2 762	
Autres	14		
	15	522 592	419 345
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	8 547	44 353
Réseau de distribution de l'eau potable	17	45 802	47 754
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19	7 567	5 365
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	61 916	97 472
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	552	
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35	552	
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	24 315	15 280
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	41 920	43 325
Autres	38	109	577
	39	66 344	59 182
Réseau d'électricité			
	40		
	41	963 077	668 942

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

<i>Non audité</i>	2019		2018
	Budget	Réalizations	Réalizations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
Charges			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	()	()
	15		
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	()	()
	24		
Affectations			
Activités d'investissement	25	()	()
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33		

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**Non audité**

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Maire	54 958	16 767
Conseiller district #1	18 285	9 142
Conseiller district #2	19 186	9 142
Conseiller district #3	25 430	9 142
Conseiller district #4	20 085	9 142
Conseiller district #5	19 185	9 142
Conseiller district #6	18 285	9 142

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

- | Non audité | OUI | NON | S.O. |
|--|----------------------------|---------------------------------------|----------------------------|
| 1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre | 1 | 3 000 000 \$ | |
| 2. L'organisme municipal applique-t-il les normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMH? | 2 <input type="checkbox"/> | 3 <input checked="" type="checkbox"/> | 4 <input type="checkbox"/> |

Les questions 3 et 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

- | | | | |
|---|--|--|--|
| 3. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? | 5 <input type="checkbox"/> | 6 <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019 | 7 | \$ | |
| 4. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? | 8 <input type="checkbox"/> | 9 <input checked="" type="checkbox"/> | |
| 5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes : | | | |
| a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3ème paragraphe du 2ème alinéa de l'article 117.1 LAU. | 10 <input checked="" type="checkbox"/> | 11 <input type="checkbox"/> | |
| Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019 | 12 | 174 781 \$ | |
| b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. | 13 <input checked="" type="checkbox"/> | 14 <input type="checkbox"/> | |
| Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019 | 15 | 2 373 783 \$ | |
| c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). | 16 <input type="checkbox"/> | 17 <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019 | 18 | \$ | |
| d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). | 19 <input type="checkbox"/> | 20 <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019 | 21 | \$ | |

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité	OUI	NON
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?	22 <input type="checkbox"/>	23 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?	24 <input type="checkbox"/>	25 <input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :		
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu:		
a) du paragraphe 1 ^o du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	26 <input type="checkbox"/>	27 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019	28 _____	\$
b) du paragraphe 2 ^o du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	29 <input type="checkbox"/>	30 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019	31 _____	\$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	32 <input type="checkbox"/>	33 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :		
a) crédits de taxes	34 _____	\$
b) autres formes d'aide	35 _____	\$
9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2019		
Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2019	36 _____	
Facteur comparatif de 2019	37 _____	
Valeur uniformisée	38 _____	

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2019 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local (ERL)* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTQ

39 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

40 _____ \$

- Dépenses autres que pour l'entretien d'hiver

41 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

42 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles

43 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement :

e) Si le total des frais encourus admissibles à la ligne 43 n'atteint pas 90 % de l'aide financière reçue ou à recevoir à la ligne 39, fournissez-en les justifications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

44 _____

b) Date d'adoption de la résolution

45 _____

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?*

OUI

NON

46

47

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

a) Numéro de la résolution

48 _____

b) Date d'adoption de la résolution

49 _____

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité	OUI	NON
12. Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens		
a) La municipalité a-t-elle adopté un règlement municipal plus sévère que le règlement du gouvernement du Québec?	50 <input type="checkbox"/>	51 <input type="checkbox"/>
b) Nombre de chiens enregistrés à la municipalité au 31 décembre 2019	52	_____
c) Nombre de chiens potentiellement dangereux enregistrés à la municipalité au 31 décembre 2019	53	_____
<i>Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'exercice</i>		
d) Nombre de signalements émis par un médecin vétérinaire (art. 2)	54	_____
e) Nombre de signalements émis par un médecin (art. 3)	55	_____
<i>Mesures d'encadrement</i>		
f) Nombre d'ordonnances émises par la municipalité au cours de l'exercice portant sur l'examen d'un chien par un médecin vétérinaire (art. 5)	56	_____
g) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'exercice :		
- à l'issu d'un examen effectué par un médecin vétérinaire (art. 8)	57	_____
- à l'issu d'une blessure infligée à une personne ou un animal domestique (art. 9)	58	_____
h) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'exercice à la suite d'un signalement d'une attaque causant (art. 10) :		
- la mort	59	_____
- une blessure grave	60	_____
i) Nombre de constats d'infraction émis par la municipalité au cours de l'exercice en vertu du règlement du gouvernement du Québec	61	_____

Taux global de taxation réel

Exercice terminé le 31 décembre 2019

Nom : Mont-Royal

Code géographique : 66072

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales
et Habitation*

Québec 

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant sur le taux global de taxation réel	3
Taux global de taxation réel	4

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

À la trésorière de la Ville de Mont-Royal,

Opinion

Nous avons effectué l'audit de l'état établissant le taux global de taxation réel de la Ville de Mont-Royal (ci-après « la Ville ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 (ci-après « l'état »).

À notre avis, l'état ci-joint pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) (ci-après « les exigences légales »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation - Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'état a été préparé afin de permettre à la ville de répondre aux exigences de l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (chapitre C-19). En conséquence, il est possible que l'état ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état

La direction est responsable de la préparation de l'état conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

· nous identifions et évaluons les risques que l'état comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

· nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;

· nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Brossard, Québec, 5 juin 2020
1 CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A108263

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019****REVENUS ADMISSIBLES**

Revenus de taxes	1	80 293 101
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2	<hr/>
Ajouter		
Revenus de taxes de l'exercice 2019 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	425 500
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	
Déduire		
Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6	43 713
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	27 703 858
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	<hr/>
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	10	<u>52 971 030</u>

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables au 1 ^{er} janvier 2019 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	11	6 811 692 606
Évaluation des immeubles imposables au 31 décembre 2019 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	12	<u>6 862 390 472</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (Somme des lignes 11 et 12, le tout divisé par 2)	13	<u>6 837 041 539</u>

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL DE 2019
(Ligne 10 ÷ ligne 13 x 100)

14

0

 ,

7	7	4	8
---	---	---	---

 / 100 \$

Données prévisionnelles non auditées

pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020

Nom : Mont-Royal

Code géographique : 66072

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Données prévisionnelles non auditées pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020	
Revenus de taxes	3
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	4
Calcul de certains revenus de taxes	5
Taux des taxes	7
Taux global de taxation prévisionnel	8
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	9
Questionnaire	11

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Non audité**TAXES****SUR LA VALEUR FONCIÈRE**

Taxes générales

Taxe foncière générale	1	78 796 078
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	

Taxes de secteur

Taxes spéciales

Service de la dette	5	
Activités de fonctionnement	6	
Activités d'investissement	7	

Autres

	8	
	9	78 796 078

SUR UNE AUTRE BASE

Taxes, compensations et tarification

Services municipaux

Eau	10	2 460 000
Égout	11	
Traitement des eaux usées	12	
Matières résiduelles	13	
Autres		
-	14	
-	15	
-	16	

Centres d'urgence 9-1-1

Service de la dette

Pouvoir général de taxation

Activités de fonctionnement

Activités d'investissement

	21	
	22	2 460 000

Taxes d'affaires

Sur l'ensemble de la valeur locative

Autres

	23	
	24	
	25	
	26	2 460 000

	27	81 256 078
--	----	------------

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

*Non audité***COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES****GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES**

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement

Taxes sur la valeur foncière	1	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	2	
Taxes d'affaires	3	
Compensations pour les terres publiques	4	
	5	

Immeubles des réseaux

Santé et services sociaux	6	
Cégeps et universités	7	15 330
Écoles primaires et secondaires	8	496 970
	9	512 300

Autres immeubles

Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux		
Taxes sur la valeur foncière	10	12 772
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	11	
Taxes d'affaires	12	
	13	12 772
	14	525 072

GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES

Taxes sur la valeur foncière	15	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	16	
Taxes d'affaires	17	
	18	

ORGANISMES MUNICIPAUX

Taxes sur la valeur foncière	19	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	20	
	21	

AUTRES

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	22	
Autres	23	
	24	
	25	525 072

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Non audité

**Taxes sur la valeur foncière
Taxes générales**

	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenu bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
		X 2	/100\$ 3				
Taxe foncière générale (taux unique)	1						
Taxe foncière générale (taux variés)	4	6 531 578 714	X 5	0,5972	/100\$ 6		39 005 536
Résiduelle (résidentielle et autres)	7	404 812 298	X 8	0,5972	/100\$ 9		2 417 474
Immeubles de 6 logements ou plus	10	1 129 973 141	X 11	2,6873	/100\$ 12		30 366 038
Immeubles non résidentiels	13	217 042 750	X 14	2,6873	/100\$ 15		5 832 642
Immeubles industriels							
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	16		X 17		/100\$ 18		
Autres	19	98 327 200	X 20	1,1944	/100\$ 21		1 174 388
Immeubles agricoles	22		X 23		/100\$ 24		
Total						25	78 796 078
				26		27	
						28	
							78 796 078

Taxes spéciales

**Service de la dette (taux unique)
Service de la dette (taux variés)**

		X 31	/100\$ 32				
Résiduelle (résidentielle et autres)	33		X 34		/100\$ 35		
Immeubles de 6 logements ou plus	36		X 37		/100\$ 38		
Immeubles non résidentiels	39		X 40		/100\$ 41		
Immeubles industriels	42		X 43		/100\$ 44		
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	45		X 46		/100\$ 47		
Autres	48		X 49		/100\$ 50		
Immeubles agricoles	51		X 52		/100\$ 53		
Total						54	
				55		56	
						57	
							58

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Non audité	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière							
Taxes générales							
Taxes spéciales							
Activités de fonctionnement (taux unique)	1	X 2	/100\$ 3				
Activités de fonctionnement (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	4	X 5	/100\$ 6				
Immeubles de 6 logements ou plus	7	X 8	/100\$ 9				
Immeubles non résidentiels	10	X 11	/100\$ 12				
Immeubles industriels	13	X 14	/100\$ 15				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	16	X 17	/100\$ 18				
Autres	19	X 20	/100\$ 21				
Immeubles agricoles	22	X 23	/100\$ 24				
Total			25	26 (27 (28	29
Taxes spéciales							
Activités d'investissement (taux unique)	30	X 31	/100\$ 32				
Activités d'investissement (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	33	X 34	/100\$ 35				
Immeubles de 6 logements ou plus	36	X 37	/100\$ 38				
Immeubles non résidentiels	39	X 40	/100\$ 41				
Immeubles industriels	42	X 43	/100\$ 44				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	45	X 46	/100\$ 47				
Autres	48	X 49	/100\$ 50				
Immeubles agricoles	51	X 52	/100\$ 53				
Total			54	55 (56 (57	58
Valeur locative imposable							
Taxe d'affaires sur la valeur locative	59	X 60	% 61	62 (63 (64	65

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Non audité**Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels
(montant fixe)****Par unité de logement**

Eau	1	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Égout	2	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Eau et égout	3	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Traitement des eaux usées	4	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Matières résiduelles	5	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> \$

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Tarification d'eau	2,4000	7	du 1000 gallons

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation
2 - du mètre carré
3 - du mètre linéaire
4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres
6 - % de la valeur locative
7 - autres (préciser)

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Non audité**REVENUS ADMISSIBLES**

Revenus de taxes	1	81 256 078
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2	

Ajouter

Revenus de taxes de l'exercice 2020 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	

Déduire

Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6	43 991
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	28 154 518
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation prévisionnel	10	53 057 569

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES AYANT SERVI À ÉTABLIR LES REVENUS DE LA TAXES FONCIÈRE GÉNÉRALE	11	8 381 734 103
--	-----------	----------------------

TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL DE 2020 (Ligne 10 + ligne 11 x 100)	12	<input type="text" value="0"/> , <input type="text" value="6"/> <input type="text" value="3"/> <input type="text" value="3"/> <input type="text" value="0"/> /100 \$
--	----	--

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis		6 logements ou plus	Immeubles agricoles
				Immeubles non résidentiels	Autres		
	Taxes sur la valeur foncière						
	Générales	1 30 366 038	5 832 642	1 174 388	2 417 474		
	De secteur	2					
	Autres	3					
	Taxes sur une autre base						
	Taxes, compensations et tarification						
	Service de la dette	4					
	Autres	5 926 283	498 768		82 796		
	Taxes d'affaires						
	Sur la valeur locative	6					
	Autres	7					
		8 31 292 321	6 331 410	1 174 388	2 500 270		

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité	Résiduelle			Total
	Résidentielles	Agriculture Résidences	Autres	
Taxes sur la valeur foncière				
Générales	9 39 005 536			78 796 078
De secteur	10			
Autres	11			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification				
Service de la dette	12			
Autres	13 952 153			2 460 000
Taxes d'affaires				
Sur la valeur locative	14			
Autres	15			
	16 39 957 689			81 256 078

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020, les mesures fiscales suivantes?			
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM			
- Pour la taxe foncière générale	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
- Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	5 <input checked="" type="checkbox"/>
b) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM	6 <input type="checkbox"/>	7 <input checked="" type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>
- Décrire chaque sous-catégorie avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.			
c) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et / ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM	9 <input type="checkbox"/>	10 <input checked="" type="checkbox"/>	11 <input type="checkbox"/>
- Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.			
d) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM			
- Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables	12 <input type="checkbox"/>	13 <input checked="" type="checkbox"/>	14 <input type="checkbox"/>
- Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)	15 <input type="checkbox"/>	16 <input checked="" type="checkbox"/>	17 <input type="checkbox"/>
- Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	20 <input type="checkbox"/>
2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	21 <input type="checkbox"/>	22 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2020 pour des exploitations agricoles enregistrées?	23 <input type="checkbox"/>	24 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	25 _____		\$
4. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	26 _____		\$
5. Date d'adoption du budget par le conseil	27 _____	2019-12-09	

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

6. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	28	<u>108 780 250 \$</u>
7. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	29	<u>3 672 400 \$</u>
8. Frais de financement - Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	30	<u>1 029 900 \$</u>
9. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	31	<u>3 069 400 \$</u>

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?			
Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».	1 <input type="checkbox"/>	2 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input type="checkbox"/>	4 <input checked="" type="checkbox"/>	
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	5 <input checked="" type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>	
3. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2022 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	
Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.			
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	9 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>	11 <input checked="" type="checkbox"/>
5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	12 <input type="checkbox"/>	13 <input type="checkbox"/>	14 <input checked="" type="checkbox"/>
6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	15 <input type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/>	17 <input checked="" type="checkbox"/>
La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.			
7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	18 <input type="checkbox"/>	19 <input type="checkbox"/>	20 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	21 <input type="checkbox"/>	22 <input type="checkbox"/>	

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je , Nathalie Rhéaume , atteste que le rapport financier de Mont-Royal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, a été déposé à la séance du conseil du 2020-06-15.

Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par Mont-Royal.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Mont-Royal consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports et documents par le ministre, je confirme également que Mont-Royal détient les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton « Attester », je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

Date et heure de la dernière modification : 2020-06-09 14:12:21

Date de transmission au Ministère :

